

Règlement

1) Présentation du prix

Depuis onze ans, le Prix Icart Artistik Rezo encourage la découverte de talents émergents de la scène artistique contemporaine. Le prix est organisé chaque année par l'ICART (l'école du management de la culture et du marché international de l'art) en association avec Artistik Rezo, afin de récompenser des artistes de moins de 35 ans résidents en France.

2) Admissibilité

Le candidat ou le collectif doit :

- avoir entre 18 et 35 ans
- être de nationalité française ou résider en France

3) Modalités

Tous les supports et techniques sont acceptés (art numérique, dessin, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, arts numériques, estampe, design, etc.).

4) Pièces à fournir

Pièces à fournir et à adresser à lepiar.candidature@gmail.com

- Formulaire à remplir : à télécharger sur notre site et sur Facebook
- CV à joindre au formulaire

5) Déroulement du prix

Suite au dépôt de candidature, un jury composé d'étudiants de l'ICART sélectionnera 10 candidats qui pourront participer à une exposition collective, dont la scénographie sera conçue par l'équipe du Prix.

Cette exposition aura lieu du 25 au 27 janvier 2019 à Éléphant Paname, 10 rue Volney 75002 Paris.

6) Récompenses

Le Prix du Jury recevra une dotation de 3.000 euros, se verra offrir la possibilité d'un solo show*, avec le soutien d'Artistik Rezo et de partenaires médias pour en faire la promotion, l'impression de catalogues. Le Prix du Public recevra des cadeaux de la part de nos partenaires.

7) Calendrier

- Clôture des candidatures : le 25 novembre 2018 (minuit)
- Exposition collective à Éléphant Paname du vendredi 25 janvier au dimanche 27 janvier 2019
 - Montage: entre le 24 et 25 janvier
 - Preview presse : le 25 janvier à 18h
 - Vernissage public : le 25 janvier de 19h à 21h
 - Annonce des prix : vers 20h15
 - Ouverture au public : le 26 et 27 janvier de 11h à 19h
- Démontage : le 28 janvier de 9h à 15h

8) Organisation et logistique

Un rendez-vous technique à Éléphant Paname sera organisé en janvier, avant le montage de l'exposition. Pour les artistes qui ne pourront pas être présents, des visites et rendez-vous en visio-conférences pourront être organisés avec les membres de l'équipe technique.

Les frais de transport d'œuvres, ainsi que le matériel nécessaire à leur installation et les assurances ne sont pas pris en charge par les organisateurs.

Les artistes sélectionnés doivent impérativement être présents le jour du montage et du démontage. Ils seront accompagnés d'un binôme de techniciens et de médiateurs du Prix Icart Artistik Rezo.

Des conditions particulières peuvent être mises en place pour les candidats absents (modalités à définir).

9) Responsabilité

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou autre désagrément.

N.B. : Le règlement peut être sujet à modifications sans préavis.

* Modalités et conditions à préciser après l'obtention du Prix.